



*Syndicat Local*

*De la Maison d'Arrêt*

*De DIFON*

Dijon le 08 novembre 2024

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA

Nous voici réunis à nouveau afin d'évoquer l'ordre du jour établi et de construire entre les membres de l'administration et les représentants des organisations syndicales, un dialogue social nécessaire et utile au bon fonctionnement de notre établissement mais aussi de garantir à ses personnels des conditions de travail décentes et dignes.

Or depuis de nombreuses années, l'administration au travers de ses projets et de ses nouvelles missions n'a cessé de dégrader inlassablement les conditions de travail des personnels de cette structure par une carence RH discontinuée mais aussi par un manque de considération et de reconnaissance de celles et ceux qui œuvrent quotidiennement sur les coursives.

Notre administration n'a eu de cesse d'opposer les personnels les uns aux autres en leurs privilégiant une reconnaissance grandissante de par leurs missions. Elle a créé une fracture entre ceux qui exercent les missions extérieures et ceux qui œuvrent au cœur du métier : la détention.

Ceci étant dit, l'ordre du jour comporte un point sur le fonctionnement des ELSP. Or depuis le dernier CSA de mars et l'ouverture en grande pompe de la 100ème avec son équipe de 10 agents :

Monsieur le Président,

Où est la note locale de fonctionnement des ELSP ?

Qu'en est-il de vos engagements mutuels, direction locale et responsable esp, sur les échéances de fonctionnement des ELSP ?

Le vide abyssal, à l'instar de la programmation d'un CSA en avril !!!!!

Et aujourd'hui, accompagné du responsable ESP, au titre de l'expertise, vous nous proposez enfin quatre projets de fonctionnement de l'ELSP, qui au demeurant de la situation RH actuelle, va plus ou moins fortement impacter le

fonctionnement du service et de facto les conditions de travail des personnels mais aussi intensifier les risques psycho sociaux inhérents.

Ces propositions ou sa résultante ne doivent pas occulter l'existence du mode dégradé actuel et pour lequel il est inconcevable de vouloir l'accentuer au nom des nouvelles missions d'extractions judiciaires.

En tant qu'organisation responsable, le mode dégradé ne peut être accepté et accentué sur la durée au nom de ces nouvelles missions et ce au détriment de la sécurité des personnels exerçant sur la courserie d'une part, et d'autre part du bon fonctionnement de la détention en mettant fin au binomage, qui fait la force de notre structure depuis la mutinerie de 1996 !

Monsieur le Président, pour terminer mes propos, les personnels formés ELSP exerçant en détention ne seront pas la variable d'ajustement de l'ARPEJ et de son responsable par pure logique comptable des missions réalisées.

Alors Monsieur le Président, face à une surpopulation galopante, vindicative et face à des livraisons exponentielles par drone, il vous appartient de garantir à l'ensemble des personnels exerçant sur notre structure une détention sûre et sécurisée !!!!!

Espérons que pour une fois le bon sens l'emporte et que l'administration ne raisonne pas comme à l'accoutumée en tableau excel !!!!!!!

*Les membres du CSA.*